

Baisse continue du chômage

Le nouveau taux de chômage localisé, a décru de manière continue sur l'ensemble de l'année pour s'établir, au quatrième trimestre 2007, à 6,6 % de la population active alsacienne.

Le nombre de demandeurs d'emploi a lui aussi baissé de manière significative : -8 % entre la fin 2006 et la fin 2007.

Cependant, cette baisse du nombre de chômeurs inscrits à l'ANPE n'implique pas nécessairement une reprise d'emploi.

Malgré une année 2007 marquée par des chocs économiques importants, la croissance française a créé de nombreux emplois. L'Alsace en a bénéficié, même si moins d'emplois ont été créés, et a vu son taux de chômage baisser de 0,9 point entre le quatrième trimestre 2006 et le quatrième trimestre 2007. Dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emploi cherchant un emploi à temps plein a lui aussi baissé de 9,3 %, suivant la même tendance que la métropole.

Cependant, cette évolution doit être mise en relation avec la nature d'une partie des emplois créés et

occupés par d'anciens chômeurs. En effet, les secteurs d'activité des services aux entreprises, ou aux particuliers, principaux créateurs d'emplois en 2007, recrutent plus souvent sur des postes à temps partiel.

De moins en moins de licenciements économiques

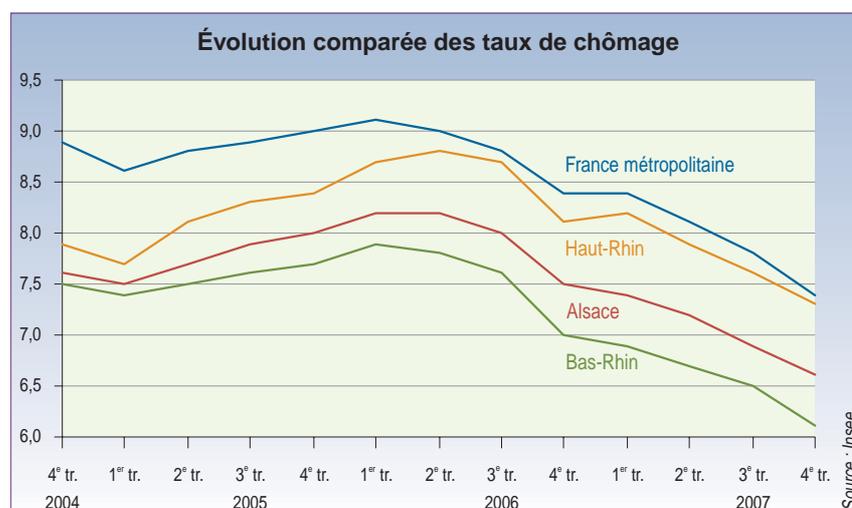
Au cours de l'année 2007, plus de 126 000 personnes se sont inscrites à l'ANPE à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée. Ce nombre est en légère baisse par rapport aux inscriptions enregistrées en 2006 (-0,9 %).

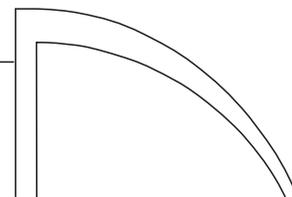
Le nombre d'inscrits suite à un licenciement économique est en très nette baisse sur l'ensemble de l'année 2007 (-16,4 % par rapport à l'année 2006). Ce motif d'inscription concerne toujours plus le département du Haut-Rhin, plus industrialisé que son voisin du nord, et sujet à

une conjoncture économique plus difficile en 2007.

Des sorties en légère hausse

Le nombre de demandeurs d'emploi sortis de ces mêmes listes de l'ANPE, au cours de l'année 2007, est en hausse de 0,9 % par rapport à l'année 2006 et représente 129 250 personnes. La hausse des sorties s'explique en partie par des radiations pour manque d'acte positif de recherche d'emploi ou non-réponse à une convocation. Ces motifs représentent près de 13 000 cas, soit une hausse de 7,3 % sur l'année 2007. Les sorties concernant les reprises d'emploi ont baissé sur l'année 2007 de 3,9 % par rapport à 2006. Ce motif de sortie de l'ANPE représente un peu plus du quart des sorties.





Une nouvelle mesure du taux de chômage

Jusqu'à septembre 2007, les taux de chômage métropolitains étaient estimés mensuellement à partir des évolutions observées dans les séries mensuelles des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) pour les catégories 1, 2 et 3 hors activités réduites. Ces séries provisoires étaient ensuite calées chaque année sur les résultats de l'enquête emploi en continu en moyenne annuelle, dès leur mise à disposition.

Les divergences observées en 2005 et 2006 entre les statistiques de l'ANPE et l'enquête emploi ont conduit l'Insee et la Dares à abandonner l'utilisation des DEFM pour l'estimation du profil infra-annuel du chômage au profit des résultats issus directement de l'enquête emploi. **En conséquence, les séries métropolitaines de chômage sont désormais produites à un rythme trimestriel.** Parallèlement, l'exploitation de l'enquête emploi a été revue et le concept BIT du chômage est calé sur l'interprétation européenne. Enfin la période de référence des estimations n'est plus la fin du trimestre mais la moyenne trimestrielle du fait de l'utilisation exclusive de l'enquête emploi en continu.

Les modifications apportées au niveau national impactent également les séries localisées du chômage (par département, région et zone d'emploi) dont la méthode a été revue pour permettre la mise en cohérence des séries locales et nationales. Le terme "chômage au sens du BIT" est abandonné pour les séries par région, département et zone d'emploi qui s'appellent désormais "**taux de chômage localisés**".

Un chômeur au sens du bureau international du travail doit remplir les trois conditions suivantes :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé la moindre heure durant la période de référence,
- être disponible pour reprendre un emploi dans les 15 jours,
- chercher activement un emploi.

Un chômeur au sens du BIT peut ne pas être inscrit à l'ANPE : en particulier les jeunes ne s'inscrivent pas systématiquement. De la même manière, un demandeur d'emploi inscrit sur les listes de l'ANPE peut ne pas être considéré comme un chômeur au sens du BIT, s'il a par exemple travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours de la semaine de référence sur laquelle porte l'enquête emploi.

Une insertion plus difficile pour les jeunes

Le nombre de personnes entrées pour la première fois à l'agence a baissé de 15,2 % par rapport à l'année 2006. Ce motif d'inscription concerne principalement les jeunes qui sont sortis du milieu scolaire et qui ont plus de mal à trouver un premier emploi stable. Les chômeurs âgés de moins de 25 ans ont un comportement particulier par rapport à l'ensemble des autres demandeurs d'emploi. En effet, comme ils sont en voie d'insertion dans le monde du travail, ils alternent plus souvent des périodes d'emploi et de chômage. Ainsi, leur rapport avec l'ANPE s'en trouve plus incertain et moins durable. Près de 60 % d'entre eux quittent l'ANPE après une absence au contrôle mensuel ou suite à une radiation pour non-réponse à une convocation (contre 40 % pour les plus de 25 ans). Ces sorties des fichiers de l'agence peuvent soit décrire un

emploi trouvé, soit une recherche d'emploi hors du cadre de l'ANPE, en utilisant Internet par exemple pour consulter des offres d'emploi. Les jeunes femmes connaissent plus de difficultés que leurs homologues masculins pour trouver un emploi. Elles ont moins recours à l'intérim comme moyen d'insertion puisqu'une grande partie des missions proposées par ces agences se réalise dans

l'industrie qui emploie davantage d'hommes. Ainsi, leur inscription à l'ANPE intervient moins fréquemment après avoir connu des périodes d'inérim (21 % des cas des entrées pour les hommes contre 8,5 % pour les femmes).

Laurent MONNIN

Les principales catégories de demandeurs d'emploi en baisse

Catégorie	Demandeurs d'emploi au 31 décembre en Alsace		Évolution 2007/2006 (en %)
	2006	2007	
Personne sans emploi cherchant un emploi à temps plein	59 647	54 107	-9,3
Personne sans emploi cherchant un emploi à temps partiel	11 177	9 932	-11,1
Personne sans emploi cherchant un emploi temporaire	5 287	3 970	-24,9
Personne sans emploi non disponible immédiatement	5 602	5 239	-6,5
Personne avec emploi cherchant un autre emploi à temps plein	3 459	4 855	40,4
Personne en activité réduite cherchant un emploi à temps plein	11 443	10 908	-4,7
Personne en activité réduite cherchant un emploi à temps partiel	1 528	1 361	-10,9
Personne en activité réduite cherchant un emploi temporaire	1 446	1 215	-16,0
Ensemble des catégories	99 589	91 587	-8,0

Source : ANPE-Dares